

1- Le contexte :

Réaliser un **exercice PPMS** lors d'un épisode pluvio-orageux dans votre département en :

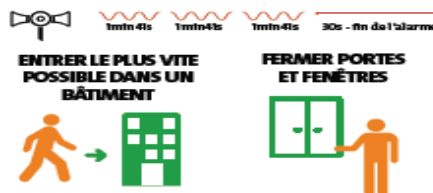
- ▶ plaçant l'équipe de direction du collège et toute la communauté éducative en situation lors de la mise en œuvre du PPMS inondation.
- ▶ testant les capacités de mise à l'abri dans l'établissement ou l'évacuation demandée par les autorités.
- ▶ testant les procédures d'alerte mises en place par les acteurs, les liaisons internes et externes, la remontée d'information et la gestion de la ressource interne à l'établissement

2 - Avec quels participants ?

- ▶ L'équipe de direction, les enseignants, la vie scolaire, les acteurs de la prévention (infirmière, assistante sociale, assistant de prévention,...), les représentants des parents élèves,...
- ▶ éventuellement les pompiers, le conseil départemental de votre département, la mairie,...

3 - Les points à prendre en compte avant l'exercice :

- ▶ **le guide PPMS académique** : [lien vers le site académie Aix-Marseille](#)
- ▶ **l'alerte** : dans le cas d'une mise à l'abri dans des zones de regroupement en interne prévoir une sonorisation autre que celle de l'alarme incendie (sono préenregistrée, mégaphone, voix humaine,...)



- ▶ **les personnes ressources** rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées (**renseigner Annexe 1 du guide pages 13 et 14**). Identifier les personnes ressources par un brassard, chasuble, etc...

- ▶ **l'organisation de la cellule de crise**

- **Le chef de la cellule de crise (chef établissement) :**

- **déclenche l'alerte et active le PPMS** en mode mise à l'abri (simple ou améliorée) ou en mode évacuation (selon la situation ou la demande des autorités).
- **met en place la cellule interne de crise en demandant aux responsables de zone de rejoindre les lieux** afin d'effectuer les différentes missions et s'assure de leur exécution.
- **assure la direction des secours intérieurs** en attendant l'arrivée des secours extérieurs et effectue si possible **une reconnaissance** initiale rapide **sans prise de risque** afin d'évaluer les éventuels dégâts propres à l'établissement (**le chargé de la logistique interne**).
- **Informe les secours** de leur importance (la nature exacte du sinistre et son risque évolutif, le lieu exact, le nombre approximatif et la localisation des victimes, les possibilités d'accès dans les bâtiments sinistrés, les risques de sur-accident éventuels) et **distribue les missions d'intervention** : fermeture si nécessaire des vannes principales des réseaux de gaz, électricité, mazout et arrêt des ventilations (**le chargé de la logistique interne**).
- **répartit éventuellement les secouristes** entre les bâtiments sinistrés. (**le chargé des secours en interne**).

Dans le cas où l'établissement est à l'origine de l'accident ou fortement impacté par l'accident ou premier témoin, **l'alerte doit être donnée aux secours extérieurs** dès la survenue de l'évènement (fiche réflexe **alerte des secours** voir guide académique PPMS **Annexe 8 page 35**)

- **le chef d'établissement rend compte et assure les relations avec les autorités de tutelle** : éducation nationale et collectivité territoriale de rattachement (**annuaire téléphonique de crise**, guide PPMS académique **Annexe 3 page 26**). Il **centralise** les appels téléphoniques entrants et sortants et les enregistre sur un cahier d'archivage par ordre chronologique avec **le chargé du secrétariat** (guide PPMS académique **Annexe 9 page 36**). Il **assure la relation avec les familles** sous réserve de l'autorisation préfectorale (**mission secrétariat**).

À la fin des opérations de secours la cellule de crise :

- organise si nécessaire le retour des élèves vers les familles,
- assure le bilan interne à l'établissement scolaire,
- participe à l'évaluation post-accidentelle avec les différents responsables opérationnels.

► **les responsables de zone :**

- **rejoignent immédiatement le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées** (Identifier les personnes ressources par un brassard, chasuble).
- **veillent au bon déroulement des opérations de regroupement** (canaliser les élèves et les personnels vers les zones de mise à l'abri)
- **établissent et maintiennent les liaisons internes** (messager ou téléphone interne entre les zones et la cellule de crise ou le chef d'établissement)
- **établissent la liste des manquants** et la communiquent à la cellule de crise ou au chef d'établissement. La liste nominative des **manquants** est dressée (**guide PPMS Annexe 5 page 29**) après leur passage auprès des enseignants de la zone.
- **distribuent** ou **font distribuer le matériel** (fiches premiers secours, ruban adhésif, chiffons,...) contenu dans la **MPU** – mallette de première urgence.
- **font remonter au chef d'établissement ou à la cellule de crise** toute situation anormale (blessés, personnes en difficulté, besoin en matériel, dégradation de la zone de mise à l'abri,...).
- **attendent les consignes** transmises par la cellule de crise ou le chef d'établissement pour procéder à l'évacuation en fin de crise.

► **les autres personnes** : (enseignants, assistants d'éducation, agents de la collectivité, vie scolaire, ...) :

- **assurent l'encadrement des élèves**. Ils les conduisent **vers le(s) lieu(x) de mise à l'abri préalablement défini(s) ou accompagnent leur évacuation, selon les consignes reçues**.
- **contrôlent la présence des élèves** : l'appel précis doit être fait systématiquement. **la liste nominative des personnes manquantes** est dressée **par les responsables de zones** (dupliquer **Annexe 5 du guide**)
- **expliquent la nature de l'événement** et rassurent les élèves.
- **gèrent l'attente par des activités calmes** (quizz, activités pédagogiques,...).

- **Les zones de mise à l'abri : des lieux de mise en sûreté** adaptés dans les bâtiments en dur (activation du plan en « **mode mise à l'abri simple** » ou en « **mode mise à l'abri avec confinement** »), Des **points de regroupement extérieurs** (activation en « **mode évacuation primaire** ») **distants** donc distincts des points de rassemblement après évacuation incendie. **Éloignez vous des façades et des vitres en cas de tempête. Montez aux étages en fonction des niveaux d'eau.**

- **la signalétique** des zones de mise à l'abri présente dans chaque salle et à l'entrée de l'établissement. Modèle à placer près de la consigne particulière incendie dans les lieux de regroupement (**salles de classe, CDI, EPS, permanences, salles spécialisées, vie scolaire, salle des professeurs, infirmerie, ...**)



- **La mallette de première urgence** : pour son contenu voir guide PPMS académique (**Annexe 4 pages 17 et 18**)

4 - Les points à prendre en compte pendant ou après l'exercice :

- ▶ **la cellule de crise** : le chef de la cellule de crise (chef établissement ou son secrétariat ne répond pas aux appels des parents et des médias. Il utilise les fiches du guide PPMS main courante, infos des familles, infos des médias (**Annexe 9 et Annexe 10 pages 36 et 37** guide PPMS académique)
 - ▶ **le chef d'établissement doit tenir la main courante aidé de son secrétariat** (dossier papier ou paperboard). Il doit procéder systématiquement à des contre appels afin de donner des informations uniquement aux autorités (représentant DASEN en préfecture, secours, mairie).
 - ▶ **Il faut veiller à une bonne répartition des tâches dans la cellule de crise** (seul le chef établissement communique avec l'extérieur et fait remonter les informations dans les zones par l'intermédiaire de la cellule de crise)
 - ▶ **Il faut vérifier que le local qui peut recevoir la cellule de crise** autour du chef d'établissement (secrétariat, interface secours, logistique interne,...) **est adapté**. Ce local doit comporter des moyens de communication (interne et externe).
 - ▶ **Il faut revoir la répartition des élèves dans certaines zones** afin d'éviter les bruits et proposer des activités calmes.
 - ▶ **Il faut vérifier que les consignes qui ont été données durant l'exercice** ont bien été **respectées et comprises** par tout le monde.
- ▶ 5 - Quel scénario d'exercice ?



Exemple de scénario de l'exercice "AIGUAT"	HEURE
T0 : Ce matin, à 9h00, le cabinet de l'inspecteur d'académie DSDEN de votre département alerté par le Maire vous avise de la diffusion d'une carte de vigilance- météo plaçant le département à un niveau d'alerte de couleur orange	09 : 00
T 0 + 3' : Il est demandé au chef d'établissement d'interdire aux élèves de sortir et de faire rentrer les élèves qui sont à l'extérieur de l'établissement. Le vent augmente et la pluie s'intensifie	09 : 03
T0 + 5' : Le chef d'établissement active son PPMS avec mise à l'abri dans les zones de regroupement prévues.	09 : 05
T0 + 10' : le représentant du DASEN en cellule de crise en préfecture demande le nombre de personnes manquantes dans les zones de regroupement..	09 : 10
T0 + 15' : Un élève est porté disparu dans une zone de regroupement. Recherche de cet élève.	09 : 15
T0 20' : Il est demandé de s'éloigner des fenêtres et grandes baies vitrées car la tempête s'intensifie.	09 : 20
T + 25' : point de la situation par le service risques majeurs de la mairie	09 : 25
T + 30' : Fin de l'alerte orange. Le chef d'établissement met fin à l'exercice PPMS	09 : 30

6 - Stratégie sur les risques majeurs et la mise en place du PPMS

- **Information de toute la communauté scolaire** (commission hygiène sécurité, parents d'élèves, enseignants, personnels non enseignants) sur les risques majeurs dans l'environnement de l'établissement.
- **Mise en place du dossier PPMS** par un groupe restreint autour de l'équipe de direction (consignes particulières, affichages, logistique, choix des lieux de mise à l'abri,...)
- **Intégrer les risques majeurs dans la pédagogie** (dans les programmes du collège, autour d'expositions, de films, de questionnaires,...)
- **Former les personnels à la notion de risques majeurs :**
 - les enseignants sur l'aspect pédagogique en adéquation avec les programmes (Histoire géo, SVT, EPI en collège,...),
 - les équipes de direction sur la sécurité des établissements et plus particulièrement sur la mise en place des PPMS.



7 - Le volet pédagogique : exemples de pistes pédagogiques

Classes concernées	Enseignants	Thèmes
classes de 6ème	Professeurs principaux	Risques majeurs et citoyenneté
classes de 5ème	Histoire géographie	- questionnaire sur les risques majeurs - lecture des affichages PPMS dans les salles - proposition de production d'une plaquette expliquant les risques majeurs aux élèves et parents.
classes de 4ème	Sciences de la Vie et de la Terre	- Lecture et affichage des consignes de mise à l'abri - projection du film "vigilance météo"
classes de 3ème	Documentaliste	<u>Sensibilisation aux risques majeurs :</u> - définition du risque majeur - projection du film "vigilance météo" - argumentaire à destination des parents - argumentaire à destination des élèves

8 - Les liens utiles

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_48123/fr/risques-majeurs

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10413090/fr/projet-aiguat